



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE LEVALLOIS

---

Caisse des Ecoles



**Mardi 17 février 2026**

## **Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025**

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de cette séance :

- Débat d'orientation Budgétaire
- Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles de Levallois en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de couches, de produits d'hygiène pour enfant et de lait infantile
- Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles de Levallois en vue de la passation de marchés de fournitures, production et livraison de repas.
- Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des écoles de Levallois en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de fournitures administratives.
- Préinscription et facturation unique. Approbation de la convention entre la Ville de Levallois et la Caisse des écoles.
- Convention de mise à disposition de moyens à titre gracieux entre la Caisse des Écoles et l'association Levallois Découvertes.
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les Séjours avec les jeunes des clubs adolescents et préadolescents.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Adoption du Budget Primitif**

A la suite du Débat d'Orientation Budgétaire du 18 décembre 2025 et conformément à la législation, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2026 de la Caisse des Écoles.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Autorisation de mandatement de dépense d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent**

Afin de pouvoir utiliser certains fonds pour assurer la continuité des achats d'immobilisation et en attente du vote du Budget il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le mandatement de dépense d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Tarif activités extrascolaires et périscolaires**

La participation des familles aux centres de loisirs est calculée selon le principe du quotient familial en fonction des ressources des familles.

Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer cette participation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour toutes les activités périscolaires et extrascolaires, selon le principe appliqué pour les tarifs municipaux, à l'exception des activités de la Ruche qui restent forfaitaires.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Convention de groupement de commande entre la Ville et la Caisse des Ecoles en vue de la passation de marché relatif à l'acquisition de mobilier**

Depuis 2018, la Ville et la Caisse des Écoles de Levallois mutualisent leur procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de mobiliers. Il s'agit principalement de meubles et sièges de bureau, de rayonnages d'archives et de bibliothèques, ainsi que de mobilier pour les salles de classe et les structures de la petite enfance.

Compte tenu des économies réalisées, la Ville et la Caisse des Écoles souhaitent poursuivre la mutualisation de leur procédure de mise en concurrence, les marchés en cours arrivant respectivement à terme en décembre 2026. Une convention définissant les conditions de fonctionnement d'un groupement de commandes a donc été établie en conséquence, dans le respect des dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande Publique.

La Ville aura la charge d'élaborer le dossier de consultation des entreprises en fonction des besoins qui auront été définis par les membres du groupement de commande.

L'exécution des marchés sera prise en charge par chacune des parties pour la part qui la concerne.

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la convention par la Ville à la Caisse des Ecoles et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Participation de la Caisse des Ecoles aux séjours des clubs préados et adolescents**

La Ville de Levallois organise des séjours pour les jeunes Levalloisiens dans le cadre des clubs Adolescents et préadolescents.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles en difficulté, il est proposé au Conseil d'Administration de prendre en charge une partie des frais de séjour.

**Approuvé à l'Unanimité**

## **Organisation des classes de découverte pour enfants. Années scolaires 2026 à 2029. Autorisation de signature des marchés**

La Caisse des Écoles prend en charge l'organisation des séjours de classes de découvertes pour les enfants scolarisés à Levallois.

Une nouvelle mise en concurrence a été effectuée en vue de l'organisation de séjours.

- La durée des séjours est fixée ainsi qu'il suit :
  - de 5 à 9 jours pour les enfants des écoles

Le Conseil d'Administration décide d'autoriser Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles, à signer les marchés avec les prestataires choisis.

Les marchés prendront effet à compter de leur date de notification. Les prestations débiteront à la rentrée scolaire 2026 pour l'année scolaire.

Ces marchés pourront être reconduits tacitement et ce, dans la limite de 3 fois (années scolaires 2026-2027 / 2027-2028 / 2028-2029).

**Approuvé à l'Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BOURDET-MATHIS, lève la séance à 19 heures 00